

# La seconde professionnelle menacée !

A l'occasion des 30 ans du baccalauréat professionnel, la ministre a décidé d'ouvrir le chantier de la seconde professionnelle. Elle a organisé une « concertation » avec les organisations syndicales, et elle doit prendre des décisions applicables dès la rentrée prochaine.

Il en est de cette concertation comme de toutes les autres : une mascarade où les décisions sont en réalité prises d'avance. A peine les réunions terminées, le ministère présentait déjà ses propositions aux organisations : la mise en place d'une seconde indifférenciée, c'est à dire d'une seconde « déprofessionnalisée ». La ministre met en œuvre la loi de refondation et s'attaque à l'enseignement professionnel, composante essentielle de l'école de la république.

## **La seconde professionnelle indéterminée ou encore « seconde des métiers », c'est la casse des formations professionnelles initiales publiques et laïques.**

Ainsi cette seconde professionnelle proposera aux jeunes (futurs salariés) une simple initiation aux métiers d'un champ professionnel. Plutôt que d'apprendre un métier, les élèves toucheront à tout sans rien apprendre des technologies d'un métier. Ils perdront de plus une année de formation, et devront attendre une année entière avant de véritablement apprendre un métier ! Avec le SNETAA-FO, la FNEC FP FO défend les enseignements spécifiques dispensés en lycée professionnel après une préparation de trois années complètes, qui comportent 22 semaines au moins de séquences éducatives en entreprise. Avec la seconde indifférenciée, ce sont des heures de cours disciplinaires et en ateliers qui ne seront plus dispensées. Le gouvernement cherche à diluer les enseignements, les formations et in fine les qualifications c'est-à-dire les diplômes.

Pour les personnels, la seconde des métiers implique une remise en cause sans précédent de leur statut et des disciplines pour lesquelles ils ont été recrutés. A court terme, cela signifie qu'il n'y aura plus de professeur de plomberie, ou des professeurs de maçonnerie par exemple mais des professeurs par champs professionnels. On pourra alors trouver des PLP « Habitat » par exemple. Ce qui signifie la suppression des disciplines, la suppression des heures de cours en ateliers, la technologisation des formations sans aucune finalité qualifiante et reconnue dans les conventions collectives.

Avec la suppression pure et simple des périodes de formation en entreprises (période de formation en milieu professionnel - PFMP) alors qu'elles sont prévues pour 6 semaines en seconde, la « seconde des métiers » transformera tout bonnement la seconde professionnelle en seconde indifférenciée des lycées généraux ou technologiques. Plus rien ne différenciera les trois lycées (lycée général, lycée technologique, lycée professionnel). Avec cette réforme, le gouvernement poursuit son intention de créer le « lycée unique à options ». Pour les PLP, c'est la casse de leurs disciplines pour devenir des professeurs polyvalents, multidisciplinaires. C'est la mise à mal de leur statut car leur rôle de professeurs spécialisés n'aura plus lieu d'être. C'est la voie pour réduire le corps des PLP et aller vers le corps unique !

Quant aux diplômes nationaux (qui prévoient des années précises de formation avec des temps de PFMP minimum), ils sont au mieux dévalués ou pire supprimés. Comment ne pas y voir de corrélation avec la volonté du gouvernement d'introduire la reconnaissance de compétences plutôt que des diplômes nationaux ? Les lycées professionnels ne formeront plus des citoyens et des travailleurs et ne dispenseront plus des diplômes alors qu'ils sont reconnus par les conventions collectives. C'était une exigence du MEDEF depuis longtemps. A terme, le bac professionnel perdra de sa substance et partant, ce seront les lycées professionnels qui finiront pas être dévitalisés.

**La FNEC FP FO avec le SNETAA FO revendique le maintien des lycées spécifiques, professionnels délivrant des diplômes reconnus nationalement par les professionnels et dans les conventions collectives. La « seconde des métiers » est une arnaque pour les jeunes et pour les Professeurs des Lycées professionnels.**

**La FNEC FP FO, avec le SNETAA FO exige :**

- le retrait de cette réforme, et le soutien à la formation professionnelle initiale, publique et laïque.
- le maintien du statut des PLP, et de tous les statuts particuliers !